

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04692 Numéro SIREN : 818 006 710 Nom ou dénomination : ANAVNIR

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2023 sous le numéro de dépôt 7294

BILAN - ACTIF

En Euro

SAS ANAVNIR
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			% de l'actif	Valeurs au 31/12/21		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes				
Capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires							
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles				78			79
Terrains	275 000		275 000		275 000		
Constructions	975 000	95 964	879 036		927 786		
Installations tech., matériel & outillages							
Autres immobilisations corporelles	666	476	190		523		
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)				13			12
Participations	188 100		188 100		188 100		
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 438 766	96 440	1 342 326	90	1 391 409		91
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Matières premières et autres appro							
En-cours de production (biens et services)							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes					143		
Créances				2			2
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	23 351		23 351				
Autres créances (3)	5 243		5 243		35 134		
Capital souscrit - appelé non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Actions propres							
Autres titres							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	113 338		113 338	8	99 603		7
Charges constatées d'avance (3)	290		290		290		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	142 221		142 221	10	135 170		9
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Primes de remboursement des emprunts							
Ecarts de conversion actif							
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 580 987	96 440	1 484 548	100	1 526 579		100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Certifiés conformes

P. Elzahi
SAS ANAVNIR
Au capital de 5000 €
9, rue de la république
94350 VILLIERS SUR MARNE

BILAN - PASSIF

En Euro

SAS ANAVNIR
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000)	5 000		5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		9		6
Réserve légale	500		500	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	131 626		96 402	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	32 434	2	45 224	3
SITUATION NETTE	169 561	11	147 126	10
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	169 561	11	147 126	10
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 137 299	77	1 155 247	76
Emprunts et dettes financières diverses (3)	41 640	3	41 640	3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 963		46 743	3
Dettes fiscales et sociales	15 985	1	14 877	1
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	118 100	8	120 945	8
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	1 314 987	89	1 379 452	90
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 484 548	100	1 526 579	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 064 099

250 888

1 379 452

Certifiés conformes

P. Elizah
SAS ANAVNIR
Au capital de 5000 €
9 rue de la république
94350 VILLIERS SUR MARNE

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En Euro

SAS ANAVNIR
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	179 410	100	172 285	100	7 125	4
Montant net du chiffre d'affaires	179 410	100	172 285	100	7 125	4
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	5		6		-1	-24
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	179 415	100	172 291	100	7 124	4
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	8 025	4	8 178	5	-153	-2
Impôts, taxes et versements assimilés	14 151	8	11 450	7	2 701	24
Salaires et traitements	38 106	21	25 041	15	13 065	52
Charges sociales	13 863	8	7 817	5	6 046	77
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	49 083	27	47 357	27	1 726	4
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1		2		-1	-68
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	123 228	69	99 844	58	23 384	23
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	56 187	31	72 446	42	-16 260	-22
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En Euro

SAS ANAVNIR
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	17 748	10	16 881	10	866	5
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	17 748	10	16 881	10	866	5
RÉSULTAT FINANCIER	-17 748	-10	-16 881	-10	-866	-5
RÉSULTAT COURANT avant impôts	38 439	21	55 565	32	-17 126	-31
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	6 005	3	10 341	6	-4 336	-42
TOTAL DES PRODUITS	179 415	100	172 291	100	7 124	4
TOTAL DES CHARGES	146 981	82	127 067	74	19 914	16
Bénéfice ou Perte	32 434	18	45 224	26	-12 790	-28

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANAVNIR

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000,00 euros
Siège social : VILLIERS-SUR-MARNE (94350) , 9 rue de la République,
818 006 710 R.C.S. CRÉTEIL

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 4 AVRIL 2023

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 32.434 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 32.434 euros
- A titre de dividende global à l'associé unique 20.000 euros
Soit 40 euros par action
- Le solde 12.434 euros

En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 144.060 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à partir de ce jour, dans la limite de neuf mois suivant la date de clôture de l'exercice écoulé.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit

être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Revenus éligibles à l'abattement</u>	<u>Revenus non éligibles à l'abattement</u>	
	<u>Dividendes</u>	<u>Autres revenus</u>	
31 décembre 2021	10.000 €	Néant	Néant
31 décembre 2020	20.000 €	Néant	Néant
31 décembre 2019	Néant	Néant	Néant

Certifié conforme,

Le Président

P. Eliaz

SAS ANAVNIR
 Au capital de 5000 €
 9 rue de la république
 94750 VILLIERS SUR MARNE